Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215600404-20251215-2025048-DE

Cléguer
Kleger

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 15 décembre 2025

Département du Morbihan

Arrondissement de Lorient

Commune de CLEGUER

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 22
Procuration : 1
Votants : 23

Réf. : CM 2025.048

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre, le Conseil municipal de la Commune de Cleguer, dûment convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Alain NICOLAZO.

Etaient présents : Michel BARDOUIL, Prisca BARDOUIL, Carole BOUDIC, Isabelle CAIROU, Jean-Yves COCHE, Stéphane CORLAY, Patrick EVANO, Gilbert FLÉGO, Christiane FRANÇOIS, Audrey GAUDART, Anne GUILLEMOT, David LAJARTHE, Bernard LE DIAGON, Sandrine LE GOUIC, Jean-Yves LE ROUX, Nathalie LE TREHOUR, Corinne LEFEVRE, Alain NICOLAZO, Anthony QUERO, Alexandra QUILLIO, Guenaël ROBIC et Marjolaine SIMON.

Absents : Hervé ROULLAY (procuration à Monsieur EVANO)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Audrey GAUDART est désignée secrétaire de séance.

2024.048 | PARTICIPATION AUX DEPENSES DE L'ECOLE SAINT GERAND

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'avis favorable de la commission Vie associative et vie scolaire réunie 27 novembre 2025.

Dans le cadre du contrat d'association établi entre Monsieur le Préfet du Morbihan et l'OGEC de l'école privée Saint-Gérand, la Commune participe aux frais de fonctionnement de l'école privée. Cette participation est calculée sur la base des dépenses de fonctionnement de l'école publique pour l'année précédente.

Le coût moyen d'un élève de maternelle de l'école Georges Brassens était de 1 277,20 € en 2024 (1 198,04 en 2023).

Pour la rentrée 2025-2026, l'École maternelle Saint-Gérand compte 36 enfants inscrits, ainsi le montant de la participation communale pour l'année scolaire en cours est de 45 979,20 € (43 129,43 € en 2025).

Le coût moyen d'un élève de l'école élémentaire Georges Brassens était de 398,85 € en 2024 (322,24 € en 2023).

Avec un total de 57 élèves inscrits à l'école Saint-Gérand en élémentaire à la rentrée des classes 2025-2026, le montant de la participation communale est par conséquent de 22 734,45 € (20 623,34 € en 2025).

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215600404-20251215-2025048-DE

ECOLE GEORGES BRASSENS	2023	2024	Ecart	Evolution
Nombre d'élèves en école maternelle	59	59	0	Nulle
Nombre d'élèves en école élémentaire	99	94	- 5	- 5,05 %
Elève de l'école publique - Coût moyen	649,28 €	737,56 €	+ 88,28 €	+ 13,60 %
Elève de maternelle - Coût moyen	1 198,04 €	1 277,20 €	+ 79,16 €	+ 6,61 %
Elève en classes élémentaire - Coût moyen	322,24 €	398,85 €	+ 76,61 €	+ 23,77 %

SUBVENTION DE L'ECOLE SAINT GERAND	Nombre d'élèves 2025-2026	Participation convention 2025/2026	*Rappel 2024/2025*	2024/2025
Nombre d'élèves de maternelle	36	45 979,20 €	43 129,43 €	+ 6,61 %
Nombre d'élèves en classes élémentaires	57	22 734,45 €	20 623,34 €	+ 10,24 %
TOTAL	93	68 713,65 €	63 752,77 €	+ 7,78 %

~~Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :~~

- **fixe le montant de la participation de la Commune aux dépenses de fonctionnement de l'école Saint-Gérand à 68 713,65 € pour l'année 2025-2026 (63 752,77 € en 2024-2025) ;**
- **décide d'inscrire au budget primitif 2026 de la Commune les sommes correspondantes ;**
- **autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte y afférent.**

Pour extrait certifié conforme
Cleguer le 15 décembre 2025
Le Maire, Alain NICOLAZO

MAIRIE DE CLEGUER
56 (Morbihan)